



NIL MAGNUM SINE LABORE

L'ASSOMPTION

Ville de **culture** et de **patrimoine**

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE L'ASSOMPTION POUR L'ANNÉE 2020

PRENEZ AVIS :

Que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le conseil municipal établit, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires;

Qu'à la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de L'Assomption tenue le 10 décembre 2019, il fut adopté le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2020;

Que l'article 320 de la Loi sur les cités et villes prévoit que le greffier doit donner le présent avis public du contenu du calendrier.

La Ville de L'Assomption présente le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2020 :

Lieu : Toutes les séances ordinaires ont lieu au centre communautaire de L'Assomption situé au 379, rue Dorval.

Heure : Toutes les séances ordinaires ont lieu à **19 h 30**.

Dates :	Mardi 14 janvier 2020	Mardi 14 juillet 2020
	Mardi 11 février 2020	Mardi 11 août 2020
	Mardi 10 mars 2020	Mardi 8 septembre 2020
	Mardi 14 avril 2020	Mardi 13 octobre 2020
	Mardi 12 mai 2020	Mardi 10 novembre 2020
	Mardi 9 juin 2020	Mardi 8 décembre 2020

Donné à L'Assomption, ce 19^e jour du mois de décembre 2019.

Serge Geoffrion
Directeur général et greffier adjoint